

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE  
Au bureau, place du Marché-  
Noir, et chez MM. DUBOSSE,  
JAVAUD, GODFROY, et M<sup>l</sup><sup>le</sup>  
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.  
Un an... 18f. » 24f. «  
Six mois... 10 » 13 «  
Trois mois... 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

**CORPS-LÉGISLATIF.** — *Sommaire de la séance du 6 mars 1854.* — Présidence de M. Billault. — La séance est ouverte à 2 heures 1/2. — Congés accordés à MM. Broyes de Letinière, Dronot et le comte de Briac. Autorisation accordée à M. Lepelletier de faire imprimer le discours qu'il a prononcé dans la session dernière sur l'impôt qui frappe les sels qu'emploie l'industrie des soudes. — Vérification des pouvoirs des députés récemment élus. — Admission de MM. le comte de Champagne, Nogent-Saint-Laurent, Godard-Desmarest, comte d'Ornano, Genestier, de Guittière, Latour-Dumoulin, le comte Morat et Bargnon.

Demande de validité d'opérations électorales en ce qui concerne le général Lebreton. — Admission suspendue jusqu'après prestation. — Communication faite au nom du Gouvernement par M. le président du Conseil-d'État. Présentation d'un projet de loi ayant pour but d'autoriser le Ministre des finances à contracter un emprunt de 250 millions. Lecture de l'exposé des motifs, accueillie par les acclamations de l'Assemblée. — Réunion immédiate de MM. les Députés dans leurs bureaux pour la nomination de la Commission qui présentera son rapport demain. — Levée de la séance.

La Commission nommée se compose de : MM. Remacle, baron de Richemont, Billault, de Belleyme (Adolphe), de la Guéronnière, Reveil et Boissy d'Anglas.

*Sommaire de la séance du mardi 7 mars :* — Présidence de M. Billault. — Ouverture de la séance à 1 heure. — Congé accordé à M. Louis Bazile. — Lecture faite par M. le président du rapport qui a été chargé de présenter sur le projet de loi portant autorisation pour le ministre des finances d'emprunter une somme de 250 millions de francs. — Délibération immédiate sur le projet de loi. — Adoption de la loi au scrutin, à l'unanimité de 238 suffrages. — Désir manifesté par la Chambre tout entière d'accompagner ce soir aux Tuileries les membres du bureau qui doivent présenter la loi à l'Empereur. — Havas.

## AFFAIRES D'ORIENT.

Berlin, mardi 7 mars.

La Correspondance prussienne confirme la publication de l'ukase portant prohibition de l'exporta-

tion des céréales, dans les ports russes de la Mer-Noire et de la mer d'Azoff; mais elle ajoute que les navires déjà affrétés et en charge passeront librement.

Trieste, mardi 7 mars.

Trois navires de guerre russes, mouillés dans le port, ont été vendus. — Les équipages de ces navires retournent en Russie par la voie de terre.

Marseille, mardi 7 mars.

Le courrier de Constantinople apporte des nouvelles qui vont jusqu'à la date du 25 février. — Les hostilités étaient toujours suspendues, surtout en Asie, par suite des froids rigoureux. 60 pièces de canon de campagne ont été débarquées successivement à Batoum et à Trébisonde.

La Perse, tout en restant neutre, fortifie ses frontières voisines de la Turquie. — Les Afghans attaquent le royaume de Kandahar et la Perse a offert sa médiation. — Le Khan de Khiva s'est réfugié à Bockhara et a appelé tous les khans voisins à prendre part à la lutte contre la Russie. — Havas.

Le *Morning-Chronicle* donne les nouvelles suivantes de Constantinople, 23 février :

« Quinz-Pacha partira le 4 mars pour Salonique, afin d'étouffer l'insurrection qui se propage. Le vapeur anglais *Niger* se rendra également à Salonique, le même jour. Quatre filles du Sultan sont fiancées.

La *Presse* (de Vienne) ajoute, sous la date de Constantinople, 21 :

« Les Grecs, résidant ici, ont fait circuler, à la demande du Patriarche, une adresse de dévouement, dans laquelle ils déclarent que les sujets grecs du Sultan résidant à Constantinople repoussent avec mépris les intentions des insurgés. Ils offrent même au Sultan d'organiser un corps de 500 hommes pour combattre les Russes ou les insurgés.

« Le 20 courant, deux vapeurs turcs, ayant des troupes à bord, sont partis d'ici pour la Thessalie, se rendant dans le golfe de Vilo. On nous écrit de la frontière occidentale de la Grèce, en date du 19 courant, que la ville d'Arta a été prise, après un combat acharné, par 1,500 chrétiens, et que le Kaïmakan-Bey, effrayé des progrès de l'insurrection, était disposé à capituler. Le fils de Karaiskaki était, le 12 courant, avec 400 hommes, dans le voisinage d'Agrafa. »

On lit dans le *Times* :

« La frégate anglaise *Diamond* et le steamer français le *Prométhée* sont partis pour Prévéza. Un corps de maraudeurs moténégrins ayant envahi l'Albanie a été battu par les Turcs avec perte de 300 hommes. »

Le *Morning-Post* publie la lettre suivante de Bucharest, 28 février, en déclarant que l'on peut compter sur son authenticité :

« Le 23 février, à six heures du matin, la batterie russe, à l'extrémité est de l'île, entre Ibraïla et Matchio, a attaqué la batterie turque n° 1. La canonnade a duré cinq heures. Il a été échangé plus de 700 coups de canons. La batterie turque a beaucoup souffert. Les Russes, protégés jusqu'à un certain point, ont peu souffert. Il a été transporté plus de 30 blessés russes à l'hôpital, à Ibraïla. On ne connaît pas le chiffre des morts. La canonnade devait recommencer le lendemain. Le prince Gortschakoff, arrivé à Ibraïla, le 21, est parti, le 23, pour Ismail, où devait être tenu un conseil. La concentration des troupes à Ibraïla ne laisse pas de doutes sur l'intention des Russes de passer le Danube. »

## INTÉRIEUR.

Circulaire du ministre des affaires étrangères aux agents diplomatiques de l'Empereur.

Paris, 5 mars 1854.

Monsieur, vous connaissez aujourd'hui la réponse de l'empereur Nicolas à la lettre de Sa Majesté Impériale, et vous avez lu également le manifeste que ce souverain vient d'adresser à son peuple.

La publication de ces deux documents a détruit les dernières espérances que l'on pouvait mettre dans la sagesse du cabinet de Saint-Petersbourg, et cette même main, qui s'était honorée par la fermeté avec laquelle elle avait offert un appui à l'Europe ébranlée sur ses bases, ouvre elle-même la carrière aux passions et aux hazards. Le gouvernement de l'Empereur est profondément affligé de l'inutilité de ses efforts et de l'insuccès de sa modération; mais, à la veille de la grande lutte qu'il n'avait pas appelée et que le patriotisme de la nation française l'aidera à soutenir, c'est un besoin pour lui de décliner, une fois encore, la responsabilité des événements et de la laisser peser de tout

## FEUILLETON

## LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

Après le départ de Rodolphe, il y eut un moment de profond silence.

— Monsieur Richter, reprit enfin le justicier d'un ton grave, il faut que je vous dise mes soupçons : votre retour inattendu me semble tout-à-fait inexplicable, et votre tristesse, en revoyant des personnes qui, je le sais, ont une part dans vos affections, pourrait donner à penser... — Quoi donc, bailli? Ai-je si mal exprimé les sentiments que j'éprouve? Moi triste! et pourquoi?... Ne suis-je pas dans une maison amie où j'ai passé les plus doux moments de mon existence? Ne suis-je pas auprès de Frantzia, de cette belle et sainte enfant dont le souvenir soutenait mon courage devant le feu de l'ennemi, dans mes fatigues, dans mesangoisses, dans mes misères?... Oh! si vous sentiez comme mon cœur bat dans ma poitrine!... Vous vous êtes trompé; je suis heureux, bailli, oh! je suis bien heureux!

Frantzia secoua la tête; une larme tremblait à ses longs cils, comme une goutte de rosée au calice d'une fleur.

— Vous ne me croyez pas, s'écria Daniel avec une impatience fébrile en se levant.

Stengel le força doucement à se rasseoir.

— Daniel Ritcher, mon garçon, dit-il d'un ton affectueux, vous vous efforcerez vainement de dissimuler un trouble intérieur, un désordre d'idées inquiétant pour ceux qui vous aiment... Voyons, expliquez-nous comment il se fait que vous soyez ici quand votre devoir vous retenait au service du roi... Avez-vous obtenu un congé?

Daniel passa précipitamment la main sur son front inondé de sueur. Frantzia et le bailli attendaient sa réponse avec une anxiété extrême.

— Ecoutez-moi, monsieur Stengel, reprit-il d'une voix sourde; écoutez aussi, chère Frantzia; je n'ai ni la volonté ni la force de vous cacher plus longtemps ce que vous devez savoir bientôt... Malheureux! qu'avez-vous fait? demanda la jeune fille pâle comme une morte. — Je défie les hommes et les événements de m'enlever ma félicité présente! s'écria l'artiste avec une exaltation qui tenait du délire. Ce moment si court, mais délicieux, je le vole à la douleur, à la mort, à l'éternité... Qu'importe le reste!

Le bailli réfléchit pendant quelques secondes.

— J'ai regret d'être forcé de vous parler avec sévérité, Daniel Richter, reprit-il d'une voix altérée; mais, par devoir, je vous somme de vous expliquer plus clairement sur votre présence ici. Ce n'est plus votre ami Stengel, c'est le justicier du Brocken qui vous interroge! — Vous ne pouvez faire que M. Stengel et le justicier du Brocken ne soient pas en même temps le père de

Frantzia, à qui je dois obéissance et respect... Eh bien donc, je ne m'en cache plus... pour revoir cette chère Frantzia, dont j'étais séparé depuis tant d'années, j'ai rompu d'indignes liens, j'ai trahi mes serments... ma tête s'est perdue; j'ai déserté!

Frantzia poussa un cri déchirant.

IV.

— Cela n'est pas possible, dit le bailli avec une extrême émotion; vous n'eussiez pas osé me faire un pareil aveu... car je vous aime, Daniel Richter; oui, sur ma parole, je vous aime presque autant que mon fils Rodolphe!... Voyons, réfléchissez bien; vous avez voulu vous jouer de la crédulité d'un vieillard; n'est-ce pas? vous vous êtes trompé vous-même en donnant le nom de désertion à quelque escapade beaucoup moins coupable... — Je n'emploierai ni subterfuges, ni mensonges pour cacher la vérité, dit Daniel d'un ton ferme; oui, bailli Hermann Stengel, j'ai déserté, ou plutôt je me suis cru en droit de reprendre ma liberté... Vous savez comment je tombai dans le piège qu'on m'avait tendu; un moment d'exaltation et d'oubli, un mouvement d'orgueil consommèrent ma perte. La plainte était inutile, je me résignai, je devins soldat. Je ne vous dirai pas les humiliations, les vexations dégradantes de mon nouvel état. Pendant les premiers temps du moins, il me restait l'espérance, car j'ignorais encore qu'un ennemi implacable étendait sur moi sa maligne influence. Ce fut lui qui, malgré l'éloignement, annihila mes efforts pour sor-

son poids sur la puissance qui aura à en rendre compte devant l'histoire et devant Dieu. De hautes convenances, je le sais, rendent ma tâche difficile, mais je la remplirai avec la certitude de ne pas dire une parole qui ne me soit dictée par ma conscience elle-même.

En s'adressant à l'Empereur de Russie, dans des termes où le plus grand esprit de conciliation s'alliait à la plus noble franchise, Sa Majesté Impériale avait voulu dégager, de toutes ses obscurités, la question qui tenait le monde en suspens entre la paix et la guerre, et tâcher de la régler sans qu'il en coûtât rien à la dignité de personne. Au lieu de rester dans les mêmes régions et d'accepter la main amie qui lui était tendue, S. M. l'empereur Nicolas a préféré revenir sur des faits que l'opinion publique a définitivement jugés et se représenter comme ayant été en butte, dès l'origine d'une crise provoquée par son gouvernement, à une hostilité systématique et préconçue, qui devait fatalement amener les choses au point où elles en sont arrivées. Ce n'est pas ma voix, Monsieur, c'est celle de l'Europe qui répond que jamais politique plus imprudente n'a rencontré, à aucune époque, d'adversaires plus calmes, plus patients dans leur résistance à des desseins que leur jugement condamnait, et que des intérêts de premier ordre leur imposaient le devoir de combattre.

Je ne veux pas remonter à un passé complètement éclairci, les faits parlent assez haut; mais je dois répéter, encore une fois, qu'il n'est plus permis de chercher dans la revendication, aussi juste que limitée dans ses effets, des privilèges des Latins en Terre-Sainte, la cause de ce que nous voyons aujourd'hui. Cette question était réglée dès les premiers moments du séjour de M. le prince de Menschikoff à Constantinople, et c'est celle que cet ambassadeur a soulevée, lorsqu'il avait obtenu satisfaction sur l'autre, qui a mis le monde en éveil et réuni successivement tous les cabinets sous l'empire d'un même sentiment de prévoyance et d'un même désir de conciliation.

Est-il besoin d'énumérer toutes les tentatives qu'une obstination invincible a seule fait échouer? Il n'est personne qui les ignore, il n'est personne non plus qui ne sache que si des démonstrations matérielles se sont accomplies, pendant la durée des négociations, il n'en est pas une seule qui n'ait été précédée d'un acte agressif de la part de la Russie.

Je me bornerai à rappeler que, si l'escadre française, à la fin de mars, a mouillé dans la baie de Salamine, c'est que, depuis le mois de janvier, d'immenses rassemblements de troupes se formaient en Bessarabie; que si les forces navales de la France et de l'Angleterre se sont rapprochées des Dardanelles où elles ne sont arrivées qu'à la fin de juin, c'est qu'une armée russe campait sur les bords du Pruth et que la résolution de lui faire franchir cette rivière était prise et officiellement annoncée, dès le 31 mai; que si nos flottes ont été plus tard à Constantinople, c'est que le canon grondait sur le Danube; et qu'enfin, si elles sont entrées dans la Mer Noire, c'est parce que, contrairement à la promesse de rester sur la défensive, des vaisseaux russes avaient quitté Sébastopol pour foudroyer des navires turcs à l'ancre dans le port de Sinope. Tous

les pas que nous faisons, d'accord avec l'Angleterre, en Orient, avaient la paix pour but, et nous ne voulions que nous interposer entre les parties belligérantes. Chaque jour, au contraire, la Russie s'avancit ouvertement vers la guerre.

Assurément, s'il était deux puissances que leur passé et leurs relations les plus récentes fussent, dans un conflit qui menaçait de mettre la France et la Grande-Bretagne aux prises avec l'immense empire qui les avoisine, rendre à la fois indulgentes pour la Russie et attentives à nos mouvements, c'étaient la Prusse et l'Autriche. Vous savez, Monsieur, que leurs principes se sont, tout d'abord, rencontrés avec les nôtres, et que l'Europe, constituée en jury, a prononcé solennellement son verdict sur des prétentions et sur des actes dont aucune apologie, de si haut qu'elle parte, ne peut plus maintenant transformer le caractère. Ainsi le débat n'est pas entre la France et l'Angleterre, accourues au secours de la Porte, et la Russie; il est entre la Russie et tous les Etats qui ont le sentiment du droit, et dont l'opinion et les intérêts les rangeront du côté de la bonne cause.

J'oppose donc avec confiance l'unanimité des grands cabinets à cette évocation des souvenirs de 1812, directement faite à un souverain qui venait d'essayer loyalement un suprême effort de conciliation. Toute la conduite de l'Empereur Napoléon atteste assez que, s'il est fier de l'héritage de gloire que lui a laissé le chef de sa race, il n'a rien négligé pour que son avènement au trône fût un gage de paix et de repos pour le monde.

Je ne dirai qu'un mot, Monsieur, du manifeste par lequel S. M. l'empereur Nicolas annonce à ses peuples les résolutions qu'il a prises. Notre époque, si tourmentée, avait été du moins exempte d'un des maux qui ont le plus troublé le monde autrefois: je veux parler des guerres de religion. On fait entendre aux oreilles de la nation russe comme un écho de ces temps désastreux; on affecte d'opposer la Croix au Croissant, et l'on demande au fanatisme l'appui que l'on sait ne pouvoir par réclamer de la raison.

La France et l'Angleterre n'ont pas à se défendre de l'imputation qu'on leur adresse; elles ne soutiennent pas l'islamisme contre l'orthodoxie grecque; elles vont protéger le territoire ottoman contre les convoitises de la Russie; elles y vont avec la conviction que la présence de leurs armées en Turquie fera tomber les préjugés, déjà bien affaiblis, qui séparent encore les différentes classes de sujets de la Sublime-Porte, et qui ne pourraient renaitre que si l'appel parti de Saint-Petersbourg, en provoquant des haines de races et une impulsion révolutionnaire, paralysait les intentions généreuses du sultan Abdul-Medjid. Pour nous, Monsieur, nous croyons sincèrement, en prêtant notre appui à la Turquie, être plus utiles à la foi chrétienne que le gouvernement qui en fait l'instrument de son ambition temporelle. La Russie oublie trop, dans les reproches qu'elle fait aux autres, qu'elle est loin d'exercer dans son empire, à l'égard des sectes qui ne professent point le culte dominant, une tolérance égale à celle dont la Sublime-Porte peut, à bon droit s'honorer, et qu'avec moins de zèle apparent pour la religion grecque, au-delà de ses frontières, et plus de charité pour la religion catho-

lique chez elle, elle obéirait mieux à la loi du Christ qu'elle invoque avec tant d'éclat.

Recevez, etc.

Signé: DROUYN DE LHOUS.

Paris, 7 mars.

Par arrêté de S. Exc. M. le ministre de l'intérieur, du 10 février dernier: 1° les ouvriers qui travaillent depuis 6 mois dans un arrondissement, sans y avoir leurs domiciles, 2° et les personnes de 50 à 60 ans, sont admis à jouir des bienfaits des sociétés de secours mutuels.

Par suite de l'avis, émanant du ministère de la marine, invitant les docteurs et élèves en médecine à s'engager dans le corps de santé de l'armée et des escadres, un grand nombre de médecins et d'officiers de santé et de pharmaciens se sont rendus hier dans les bureaux du ministère, où ils se sont fait inscrire.

L'affaire Delescluze et consorts a été jugée, aujourd'hui, par le tribunal de police correctionnelle (6<sup>e</sup> chambre). MM. Delescluze et Marchais ont été condamnés chacun à quatre ans de prison; Chauvaneau à trois ans. Les autres accusés ont été condamnés à différentes peines. — Havas.

#### AFRIQUE FRANÇAISE.

Le maréchal, ministre de la guerre, a reçu de M. le gouverneur-général de l'Algérie un rapport sur l'ensemble des opérations qui viennent d'avoir lieu dans le Sahara algérien. Les résultats de ces opérations sont ainsi résumés dans la première partie du rapport:

Alger, le 25 février 1854.

Monsieur le Maréchal,

Nos opérations dans le sud de l'Algérie sont terminées. Elles ont eu pour conclusion l'adjonction à la domination de la France d'un immense territoire et de populations considérables, au milieu desquelles notre infatigable ennemi le chérif Mohammed-ben-Abdallah avait établi jusqu'aux limites extrêmes du Sahara algérien, la base de ses hostilités contre nous. Cet agitateur, après avoir vu ses lieutenants les plus dévoués et les plus intrépides, Ben-Nacer-ben-Chora, des Larbaa, et Telli, des Ouled-Nayls, tomber à ses côtés pour la défense de sa cause, a fui, délaissé de presque tous ses partisans, vers la frontière de Tunis, abandonnant à notre discrétion et nous laissant le soin de recueillir, sous la protection de notre drapeau, toutes les villes et tribus qu'il avait armées contre nous. Ces résultats, que nous avons obtenus par l'offensive simultanée de nos goums, sur un théâtre d'action presque indéfini, et sous la protection morale de quelques centaines de nos baïonnettes, ont dépassé toutes mes espérances. J'avais toujours pensé que c'était par l'offensive seule que nous parviendrions à déjouer les entreprises de nos ennemis, et je comprenais que, de nos postes avancés du sud, nous devions désormais jeter plus de terreur au milieu d'eux; que nous ne devions subir d'alarmes, par suite de leurs agressions; mais je dois vous l'avouer franchement, je n'attendais pas, des efforts d'une seule campagne, la destruction, jusque dans son foyer le plus reculé, de la puissance de Mohammed-ben-Abdallah, et la soumission complète de tous les dissidents du sud. Je suis heureux de pou-

tir de l'abîme où j'étais tombé; pendant que je me déséchais de colère et de rage, il venait ici chaque jour poursuivre Frantzia de son amour; il avait réussi, m'a-t-on dit, à lui inspirer des sentiments... — On vous a trompé, Daniel, interrompit mademoiselle Stengel avec véhémence, je n'estime pas, je n'estimerai jamais celui dont vous parlez. — Merci! oh! merci! murmura Richter d'un ton passionné; ce doute était pour moi un supplice affreux! — Prenez garde, monsieur Richter, dit le justicier; si je ne me trompe, vous accusez de tous vos malheurs un homme puissant de ce pays... Avez-vous des motifs suffisants pour vous exprimer ainsi au sujet de l'honorable M. Pinck, le secrétaire, l'ami, le confident de notre digne seigneur le comte de Stolberg? — J'en ai, bailli, j'en ai d'indubitables... Déjà ce bon Carl Blum, dont je regrette si vivement la perte, m'avait fait entendre, lors de mon départ, que j'étais victime d'une machination de l'odieux favori du comte; mes soupçons récemment se sont changés en certitude. Le vieux fourbe d'officier qui avait préparé ma ruine a tout avoué; il s'entendait avec Pinck. Celui-ci, abusant de son pouvoir, lui avait permis autrefois d'enrôler les vassaux du fief à condition qu'on le débarrasserait de moi; l'indigne commandant accepta le marché. Vous savez comment il me ravit la liberté; plus tard, à la paix, il me réintégra dans un régiment de formation nouvelle. Toujours fidèle à ses abominables engagements, il m'empêcha d'obtenir aucune faveur, aucun avancement sérieux;

il fit rejeter toutes mes demandes. Enfin, il y a quelques jours, j'ai profité d'un moment où l'ivresse avait troublé sa raison pour lui arracher l'aveu de ses honteuses menées. J'ai appris aussi qu'il entretenait une correspondance avec Pinck, et que, dans une de ses dernières lettres le favori du comte exprimait l'espoir d'épouser prochainement Frantzia Stengel, dont le baillage du Brocken serait la dot... — La charge que j'ai exercée quarante ans avec honneur, interrompit le vieillard à son tour involontairement, est-ce là en effet la prétention de Pinck?... Mais cette charge est l'héritage de mon fils, et mon vénérable maître, le comte de Stolberg ne pourrait l'en priver sans commettre une grande injustice! — Vous savez tout maintenant, reprit Daniel Richter; en découvrant ces execrables machinations, j'ai eu à peine assez de pouvoir sur moi-même pour ne pas écraser du pied, comme un reptile venimeux, le misérable qui m'avait perdu. Mais j'ai senti qu'il en était un autre plus coupable; sur celui-là seul doit retomber ma colère... Quelques heures après j'avais quitté la ville où j'étais en garnison et, sous ce costume bourgeois, je m'acheminai vers le Harz... — Mais, avant de partir, vous aviez certainement accompli quelques formalités? Vous aviez adressé une demande à l'autorité supérieure? Vous aviez du moins sollicité un congé de quelques jours? — Non. — Imprudent jeune homme! Et vous me dites cela, à moi, Hermann Stengel, justicier du Brocken?

Tout en parlant, il atteignit l'immense perruque pla-

cée devant lui, et s'en couvrit; une partie de son visage disparut dans les boucles poudreuses, qui retombaient de tous côtés sur son collet noir.

Cette action si simple, si ridicule même, avait en ce moment une signification terrible; cependant le déserteur sourit.

— Monsieur le bailli, répondit-il doucement, je sais que vous ferez votre devoir. — Mais ce devoir, en connaissez-vous bien toute la rigueur?... Après vos aveux si explicites, je suis dans la nécessité de vous faire arrêter et de vous envoyer à Gœttingue. — Oui, et je connais la loi inexorable qui me sera appliquée... Aux termes des traités entre la Prusse et le Hanovre, cette loi, portée par l'inflexible Frédéric, est exécutable, même dans l'électorat, à l'égard des déserteurs prussiens... la peine, c'est la mort ignominieuse de la... — Eh! si vous saviez si bien le sort qui vous attendait, reprit le justicier avec un accent de reproche, pourquoi avez-vous eu la cruauté de choisir un vieil ami pour être l'instrument de votre perte? — Dieu m'en est témoin, bailli, en arrivant dans ces montagnes, je n'avais pas l'intention de venir chez vous; je craignais trop de vous compromettre et de vous placer dans une alternative douloureuse... Je comptais rencontrer Frantzia hors de la maison et lui faire mes adieux... mais ce soir, pendant que j'errais au hasard dans le voisinage, ne sachant à qui me confier et où diriger mes pas, Rodolphe s'est présenté à moi par hasard. J'ai voulu l'éviter ou du moins me cacher de lui; mes ef-

voir vous dire que cet horizon du sud, naguère encore si mystérieux et si sombre, vient de s'éclaircir tout-à-coup, et qu'après avoir dissipé la cause des orages qui s'y formaient autrefois contre le Tell, j'entrevois dans l'issue de nos opérations une ère nouvelle de tranquillité pour l'Algérie. (Univers).

#### REVUE DE L'OUEST.

**Saint-Florent-le-Vieil.** — Jeudi soir, 2 mars, quatre hommes et deux porcs étaient entrés dans un petit bateau pour passer l'Evre à la Guéinière, entre Saint-Florent-le-Vieil et la Chapelle-St-Florent. Ils étaient arrivés à peu près au milieu de la rivière, très-profonde en cet endroit, quand tout-à-coup la barque vint à couler bas. Un seul des passagers savait nager; il se hâta de se tirer d'affaire, et de courir chercher du secours. Mais avant son retour, les trois autres passagers étaient également hors de danger, arrachés à grande peine de la rivière, par les deux animaux à la queue desquels ils avaient eu la présence d'esprit de se cramponner.

(Union de l'Ouest).

**Tours.** — On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire : Un bien douloureux événement a jeté la consternation parmi les habitants du bourg de Bossay, près Preuilly.

Dans la journée du 28 février, le sieur Duverger était occupé à abattre un peuplier sur le bord de la Claise, à peu de distance du bourg. Près de lui se trouvait sa femme, sa petite fille, âgée de trois ans, et une voisine, la femme Séché. Plusieurs fois déjà, à cause du danger, le sieur Duverger les avait invitées à se retirer. Il venait de leur réitérer cet avertissement lorsque tout-à-coup l'arbre s'est rompu, et dans sa chute a écrasé ces trois malheureuses. La femme Duverger a été tuée sur-le-coup; la femme Séché, qui se trouvait dans un état de grossesse très-avancé a survécu une heure à peine; la petite fille du sieur Duverger était dans un état tellement alarmant que l'on avait peu d'espoir de la conserver à la vie.

Il serait impossible de peindre, et le désespoir du sieur Duverger, et le deuil causé par ce funeste accident dans toute la population de Bossay.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Nous sommes heureux d'annoncer que, par suite des instances de M. Louvet auprès de M. le directeur général des lignes télégraphiques, des ordres ont été donnés pour que le service de Saumur soit installé, sur-le-champ, dans la maison Jouanneau, rue Beaurepaire.

P.-M.-E. GODET.

Saumur, le 6 mars 1854.

Monsieur le Rédacteur,

La maladie de la vigne a fait invasion dans notre vignoble et, en 1853, elle a détruit la récolte et menacé de faire mourir les ceps dans plusieurs communes. Elle s'est montrée sur presque tous les points du territoire, et il est à craindre que cette année elle n'y fasse de très-grands ravages.

Presque tous les moyens curatifs et préservatifs, essayés jusqu'à ce jour, ont été impuissants contre ce fléau; ou si quelques-uns semblent avoir eu du succès, ils sont dispendieux et difficiles à appliquer.

forts ont été inutiles et je n'ai pas eu la force de résister à ses instances, quand il a désiré m'amener ici où m'appelaient mes vœux les plus chers.

Hermann Stengel était accablé de douleur.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! que faire ? murmura-t-il.

Frantzia s'avança brusquement.

— Ce qu'il faut faire, mon père ? dit-elle avec chaleur, il faut avoir pitié d'un infortuné qu'une longue et constante injustice avait rendu fou... il faut le laisser partir. — Moi ? ce serait forfaiture... ce serait contre ma conscience et mon serment ! — Votre conscience ne vous dit-elle pas que ce pauvre Daniel est victime de circonstances fatales ? Il n'est pas, il ne peut être coupable devant Dieu ! Laissez-le partir ; il trouvera aisément une retraite dans ces montagnes ; il a des amis nombreux et dévoués parmi les Bergmans ; il attendra que les circonstances deviennent plus favorables pour obtenir sa grâce. — Frantzia, dit Daniel d'un air de sombre abattement, je n'attends ni n'espère aucune grâce... Quelques jours de liberté, voilà ce que je demande ; puis je ne chercherai plus à soustraire ma tête à la justice des hommes ! — Mais alors, au nom du ciel ! que venez-vous faire dans le Harz ? — Ne l'avez-vous pas deviné ?... me venger du misérable qui a causé tous mes maux, qui vous a poursuivie de ses insolentes prétentions... — Grand Dieu ! vous vouliez tuer Pinck, l'assassiner ? — Non, mais jouer ma vie contre la sienne dans un duel loyal... si toutefois il avait assez de courage pour l'accepter. — Renoncez à ce

Ils ne peuvent donc être utiles que là où le prix de revient n'est pas pris en considération.

MM. Perreau et V<sup>te</sup> de Wall, ayant entendu dire que l'on avait obtenu des résultats satisfaisants, en flambant les vignes malades, ont essayé de le faire. Ils ont réussi, et M. de Wall a rendu compte au Comice agricole, dont il est membre, du procédé employé et de ses résultats.

Les faits cités étant concluants, le procédé facile et très-peu dispendieux, le Comice a demandé à M. le V<sup>te</sup> de Wall de publier le résultat de ses essais et les procédés employés. Je viens vous prier, Monsieur le Rédacteur, d'insérer, dans l'un de vos prochains numéros de l'*Echo saumurois*, la note ci-jointe, copie de celle remise au Comice agricole. Le procédé étant simple, facile et peu dispendieux, les résultats obtenus avantageux, il est à croire que d'autres vigneronnes l'appliqueront, et quand même le résultat ne serait pas tout-à-fait aussi avantageux qu'il a semblé l'être, il produirait au moins quelque amélioration.

Agréé, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma très-parfaite considération,

Le Président du Comice agricole de Saumur,  
C. PERSAC.

#### PROCÉDÉ EMPLOYÉ CONTRE L'OÏDIUM TUCKERI.

Dans la première quinzaine d'août, sur des treilles, situées dans l'enclos de M. Perreau, à Distré, exposées au nord et au sud, j'ai soumis des grappes, atteintes de l'oïdium tuckeri, au flambage, fait avec des feuilles de journaux, et même, plus simplement, avec des torches d'herbes sèches enveloppées de papier. J'avais divisé les pieds malades en trois catégories : atteints, fortement atteints, complètement atteints, et les avais ainsi marquées sur les murs X, XX, XXX. Ces marques existent encore ; on pourra les consulter dans la végétation prochaine.

Les vignes X, après un second flambage, donné dans l'intervalle de huit jours, ont été complètement guéries; celles XX ont été guéries en partie; enfin celles XXX ont éprouvé une amélioration, en ce sens que les grains complètement atteints sont tombés et que ceux qui avaient encore un peu de vie ont mûri. Plusieurs grappes avaient été tellement brûlées que je les croyais détruites, mais il n'en était rien, car elles ont supérieurement complété leur maturité.

J'ai voulu ensuite essayer le flambage avec des torches d'artificier. Mais le prix de cet appareil, qui revenait à 7 francs, me parut trop élevé. Je crois qu'une lampe à l'esprit de vin, comme celle dont se servent les tondeurs de chevaux, eût été commode et suffisamment économique.

J'imaginai alors d'acheter de vieilles cordes de bateau gondronnées, qui ne me sont revenues qu'à dix centimes le kilogramme. C'est avec elles que j'ai donné plus d'extension à mes expériences, après avoir versé dessus quelques gouttes d'essence de thérébentine.

Il m'a paru prouvé que non-seulement la flamme agissait en détruisant l'oïdium ; mais que la fumée, seule, était d'une grande efficacité sur les plants légèrement atteints. Des ceps, au-dessous desquels on a laissé fumer les torches, ont évité la maladie, quoiqu'il en offrisse déjà quelques symptômes.

projet, Daniel, je vous en supplie. — On avait donc raison ? vous aimez cet infâme intrigant ! — Non, mais je ne veux pas que vous répandiez son sang, que vous vous rendiez coupable d'un meurtre... — Vous l'aimez, vous dis-je ! — Ingrat ! fit la jeune fille avec un accent d'indéfinissable reproche.

Richter lui saisit la main, qu'il serra avec force.

— Pardon, pardon, murmura-t-il, mes malheurs ont aigri mon cœur et l'ont disposé à l'injustice... Mais lors même que je consentirais à vous quitter sur-le-champ, je n'oserais braver ainsi l'autorité de votre père... — Cette autorité, je n'ai aucun moyen en ce moment de la faire respecter ! dit le vieillard d'une voix si faible qu'on l'entendait à peine.

Et il détourna la tête, comme pour ne pas voir ce qui allait se passer. (La suite au prochain numéro.)

#### PUBLICATIONS DE MARIAGE.

26 février, Mathurin Monprofit, bijoutier, et Angélique-Anne Reignier, tailleur, tous deux de Saumur ; — François Rousselet, cordonnier, et Alexandrine Boulard, couturière, tous deux de Saumur.

#### BOURSE DU 7 MARS.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 94 25.  
5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 66 55.

#### BOURSE DU 8 MARS.

4 1/2 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 93 70.  
5 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 66 45.

Au moulin de *Gravouilleau*, près de Chétigné (Distré), le côté gauche d'un sentier, bordé de deux rangées de vigne, était atteint déjà au deuxième degré. Flambé à deux reprises différentes, la maladie a complètement disparu. Le côté droit, qui paraissait d'abord sain, avait été laissé sans fumigation, pour point de comparaison. Envahi par l'oïdium, dans les premiers jours de septembre : pas une grappe n'a mûri.

Des résultats pareils ont été obtenus, par M. Perreau, qui a fait l'expérience plus en grand que moi, dans un clos de Chétigné.

Beaucoup de vigneronnes, frappés des résultats que nous obtenions, sont venus nous demander des cordes gondronnées.

Pour flamber sept lignes de deux cents mètres de long, j'ai employé quatre heures, ce qui suppose environ deux journées d'un homme par hectare.

Pour extrait du registre des délibérations du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur.

Le Président, C. PERSAC.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 8 mars 1854.

Dans sa séance d'hier, à laquelle assistaient 238 membres, le Corps-Législatif a voté, à l'unanimité, le projet de loi qui autorise l'emprunt proposé par le Gouvernement.

Hier soir, le bureau du Corps-Législatif, ayant à sa tête son président, s'est rendu aux Tuileries pour présenter à l'Empereur le projet voté par l'Assemblée. La Chambre s'était empressée de se joindre aux membres du bureau.

S. Exc. M. le président Billault a adressé à Sa Majesté les paroles suivantes :

« Sire, Nous apportons à Votre Majesté la loi » qu'elle nous a fait présenter hier et qu'aujourd'hui nous venons de voter à l'unanimité. Dans » cette circonstance, le Corps-Législatif tout entier » a désiré se joindre à son bureau pour rendre plus » éclatant encore aux yeux de l'Europe le témoignage qu'il offre à l'Empereur de sa confiance entière et de son concours le plus résolu. »

L'Empereur a répondu :

« Je suis très-touché de l'empressement que vous » avez mis à voter cette loi. Votre adhésion me » prouve que je ne me suis pas trompé dans la » marche que j'ai suivie. Comment n'aurais-je pas » compté sur votre concours : nous avons tous les » mêmes sentiments ; nous représentons tous les » mêmes intérêts, car vous et moi nous sommes » les élus de la France ! »

Les plus vifs applaudissements, plusieurs fois répétés, ont accueilli ces paroles de l'Empereur.

Trieste, mercredi 8 mars.

Les dernières nouvelles de Constantinople vont jusqu'au 26 février. — Les flottes combinées étaient toujours à Beicos. Le pacha d'Halata a été destitué sur la réclamation de l'internonce d'Autriche.

L'île de Samos veut se déclarer indépendante.

Un navire français est allé à Sukum-Kalé.

Les dépêches reçues d'Athènes vont jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. L'insurrection fait aussi des progrès en Thessalie. Le général Kangos a passé du côté des insurgés. Church a été nommé général. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

Indépendamment de la concentration de troupes qui va avoir lieu pour être embarquées prochainement à Toulon, on formerait un corps permanent de 6,000 hommes qui seraient en dehors de la garnison ordinaire et prêts suivant les éventualités à prendre la mer au premier signal. — Havas.

— On écrit de Damas, 16 janvier : « La comtesse Téotoky, née Digby, était arrivée, il y a quelques semaines ici pour se rendre, en traversant le désert, à Bagdad. Elle prit, dans ce but, des arrangements avec un chamelier arabe, nommé Barack, qui s'engagea, par contrat, à la conduire à cette ville et à l'en ramener, moyennant 180 livres sterling. Quelques marchands imprudents crurent pouvoir profiter de cette occasion et envoyer des marchandises à Bagdad par l'intermédiaire du conducteur de chameaux. Malheureusement, la petite caravane fut attaquée par les Bédouins de la tribu de Sbâa, et la comtesse ne put échapper aux mains des assaillants qu'en se faisant passer pour la femme de Barack. Les marchandises furent déclarées de bonne prise par les Bédouins, et, après avoir reçu l'hospitalité de ces brigands et leur avoir payé pour rançon une somme de 3,000 piastres, les prétendus époux purent continuer leur route. »

(Gazette d'Augsbourg)

P. GODET, propriétaire-gérant.

### A VENDRE

Plus de 800,000 PAISSEUX DE SAPIN, en tous genres.

S'adresser à GUYOMARD, sur les Ponts, à Saumur. (111)

Etude de M<sup>e</sup> MOTAIS, notaire à Tigné.

### A VENDRE

Par suite de réduction de prix,

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT

### LES TROIS MÉTAIRIES

De la Motte, de la Toucheroux et de la Basse-Gobinière,

Situées en les communes de la Plaine et d'Izernay, contenant près de 84 hectares, susceptibles de beaucoup d'amélioration. (112)

La Marchande de Porcelaine fait savoir qu'il vient de lui arriver un grand assortiment de porcelaine à bon marché. Elle est déballée place Saint-Pierre. (113)

### A VENDRE

Joli TILBURY à patentes.

S'adresser à M. BURY, docteur-médecin. (737)

### A LOUER

Présentement,

Une jolie MAISON de campagne (Tivoli), avec cour, jardin et servitudes, située à quatre kilomètres de Saumur, sur le bord de la levée qui conduit à Angers.

S'adresser à M. PIERRE, rue Royale.



### MAISON

A LOUER OU A VENDRE

Située rue Bodin, n° 8,

Appartenant au sieur BICHON-GASNAULT. (97)

### MAISON

Avec cour, jardin, écurie et remise, située rue Saint-Nicolas, 85,

### A LOUER

En totalité ou en deux parties, pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> octobre.

S'adresser à M. DAVID, entrepreneur, rue Courcouronne, n° 15. (94)

### A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

### MAISON

Située rue Basse-St-Pierre,

Occupée par M<sup>me</sup> CAVELIER, maîtresse de pension.

S'adresser à M. CRUDEAU, père.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DE L'INDUSTRIE 1850  
Exposition universelle de Londres 1851

## MOUTARDE-DIAPHANE

AROMATISÉE A TOUS LES GOUTS, GARANTIE DE CONSERVE

Flacons en verre, forme Baril, Bouchage métallique.

USINE MODÈLE

### LOUIT FRÈRES & C<sup>o</sup>

SE MÉFIER

A VAPEUR

INVENTEURS ET SEULS FABRICANTS

au Bouscat.

BORDEAUX

la contrefaçon.

Le succès rapide obtenu par la Moutarde Diaphane auprès de tous les consommateurs a excité la cupidité de certains fabricants qui, impuissants à en atteindre la perfection, ont cherché à s'emparer de cette vogue par l'imitation du flacon, de l'enveloppe et de l'étiquette; le Tribunal vient d'en condamner plusieurs, et nous poursuivons tous les contrefacteurs qui, à l'aide d'une imitation trompeuse, tentent au public un produit inférieur. — Exiger, pour garantie, que la capsule soit intacte, ainsi que l'étiquette bleue et marquée LOUIT FRÈRES & C<sup>o</sup> à Bordeaux. La Moutarde-Diaphane se trouve chez les N<sup>os</sup> de Commestibles de France et de l'Étranger.

CH. ALBERT. Guérison prompte et radicale DES MALADIES SECRÈTES. Traitement par correspondance, rue Montorgueil, 49, à Paris.

## GUIDE DES MALADES

**ALIMENTATION** des Convalescents et des Malades de l'estomac et des intestins par l'usage du RACHOUT DES ARABES de Delangrenier. (Se méfier des contrefaçons.)

**CHOCOLAT-DESBRIÈRE** Purgatif à l'usage des Malades. Une tablette forme un purgatif à petite dose détruit la Constipation.

**GOUTTE** Le Sirop antigoutteux de Bouché est le seul et unique moyen qui réussisse contre la Goutte et les Rhumatismes. 25 ans de succès inouïs.

**HERNIES** (Traité des), indiquant ce qui sert au soulagement des organes génitaux; recettes employées par les guérisseurs, remèdes à préparer soi-même ou par le pharmacien, précédé d'une critique sur la mauvaise application des bandages et sur le charlatanisme par SIMONEAU breveté pour ses BANDAGES A PELOTES ANATOMIQUES. Prix 5 fr. Place de l'Odéon, 3, Paris. — Exp. toutes espèces de bandages (affr.)

**MALADIES DE LA PEAU** etc. Guérison assurée par la Pommade anti-psorique. Consult. et traitement par correspondance. ALLORGE, 358, rue Saint-Jacques, Paris. (Exp. Affr.)

**VER SOLITAIRE** KOUSSO PHILIPPE Remède infallible pour son expulsion complète, approuvé par les Académies. Doses à 15 et 20 fr; une seule suffit. Pharmacie PHILIPPE rue St-Martin 125, Paris.

Office de Publicité I. FONTAINE, 22, rue de Trévise, à Paris.

### ÉTABLISSEMENT THERMAL

**D'ALLEVARD** (Isère). Eau la plus riche de France en principes sulfureux et iodure connue. BAINS DE PETIT LAIT, contre les maladies nerveuses. — La réputation que s'est acquise cet établissement par ses nombreuses guérisons jointe aux sites pittoresques de cette contrée, y ont attiré pendant toute la saison de 1853 une affluence bien plus considérable d'Étrangers de distinction que les années précédentes. — Ouverture le 1<sup>er</sup> Juin.

**MAISON DE SANTÉ** NEOTHERMES VICTOIRE. Chaussée d'Antin, Paris. — Salon commun, billard, galerie et bains chauffés par un calorifère, RESSOURCES HYGIÉNIQUES ET MÉDICALES DE TOUTES NATURES; appareil complet pour le traitement Hydrotérapique.

**MALADIES DE POITRINE** Rhumes Catarrhes Guérison certaine par l'usage du SIROP PECTORAL FORTIFIANT de POISSON-CHAUMONNOT, à Paris, rue du Roule, 11, et dans toutes les bonnes Pharmacies.

**MAUX DE DENTS** L'eau de M<sup>me</sup> Méara calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie (Dépôt dans chaq. ville).

**RHUMES** Les médecins des hôpitaux de Paris ont officiellement constaté l'efficacité du SIROP et de la PATE DE NAFÉ contre les Rhumes et autres irritations de poitrine.

### COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI, Epicerie fines.

GROS ET DÉTAIL.

### GATELIER, SALOMON ET C<sup>ie</sup>, 15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et C<sup>ie</sup> ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épicerie fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur. (48)

## REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix: 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'ECHO SAUMUROIS.

### 4 FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

## MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Économie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

Voici le sommaire des articles contenus en janvier: Introduction. — Calendrier du Cultivateur. — Calendrier de l'Horticulteur. — Académie des Sciences. — Décomposition de l'air en gaz hydrogène pour remplacer la houille. — Distillation des légumes. — Moyen de découvrir le cuivre dans les eaux-de-vie. — Laminier de fer. — Règlement sur les Epizooties. De la Marne comme litière. — Maladie des Pommes de terre. — Quel est l'Animal qui paie le mieux son fourrage. — Travaux silvicoles. — Signalement des meilleures vaches laitières. — Jardin à légumes. — Greffe de la vigne. — Procédé contre l'Oidium. — Moyen de prévenir la Maladie de l'Echalotte. — Destruction instantanée des Limaces. — Glacière. — Composition pour coller les ustensiles. — Conservation des blés. — Pain de Betteraves. — Les Gaudes.

— Moyen de fabriquer les Vins factices pendant l'hiver. Le second numéro, qui paraîtra dans ce mois, contiendra des articles sur la Médecine domestique, sur la Médecine vétérinaire, sur la Manière de distiller l'Eau-de-vie de Betterave; un Traité sur la culture, le Greffage et la Taille des Arbres fruitiers; Guide du Capitaliste et du Négociant, ou Tableau des intérêts d'un capital, calculé depuis 1 fr. jusqu'à 100,000 fr. par jour, par mois et par an; un Traité sur les Abeilles; Drainage; Guide et Renseignements certains sur les actions négociées à la Bourse, et dont on peut faire l'acquisition en toute sécurité.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854. Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8°, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8°, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.